



**Syndicat des technicien(ne)s et
artisan(e)s du réseau français
de Radio-Canada**

Copie corrigée
Adopté le 20 mai 2008

**ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL
7 avril 2008**

PRÉSENTS :

Alain Allard, président
Nathalie Audet, vice-présidente
Marie-Lou Faille, secrétaire-trésorière
Patrick Dionne, gr.studio et extérieur 1
Sébastien Dumont, gr.entretien tech. TV
Bruno April, gr.mise en ondes
Éric Lemyre, gr. post-production
Michel Labrie, gr. CDI (1)
Marie-France Clément, gr. CDI (2)
Christian Goupil, gr. Infographie
Armand Roux, gr. studio et RCI
Alain Des Roches, gr.ent. tech. et régie Radio
Jose Godoy, gr. atelier-machinistes / maquillage-costumes (2)

ABSENTS :

Luc Sénécal, gr. studio et extérieur 2
Johanne Hémond, gr. Design
Jean-François Vary, gr. atelier-machinistes / maquillage-
costumes (1)

N.B: Toute personne intéressée à recevoir une copie de ce procès-verbal, doit communiquer au bureau du syndicat STARF, no. Tél. : 524-1109 ou par :

COURRIEL : starfmtl@bellnet.ca

SITE WEB : www.starfmtl.qc.ca

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est appelée à l'ordre à 18h31.

2. ORDRE DU JOUR, LECTURE ET ADOPTION

MOTION 1

Après lecture, je propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 7 avril 2008.

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Bruno April

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 12

La motion 1 est adoptée à l'unanimité à 18h33.

3. PROCÈS-VERBAL , LECTURE ET ADOPTION

3.1 ASSEMBLÉE DU 25 FÉVRIER 2008 (CAL)

MOTION 2

À la suite de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal en date du 25 février 2008, je propose l'adoption de ce procès-verbal tel que lu et / ou corrigé.

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Michel Labrie

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 12

La motion 2 est adoptée à l'unanimité à 18h38.

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1 ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT - ÉLECTION DU COMITÉ D'ÉLECTION

La fin du mandat du vice-président arrive au 30 juin 2008. Des élections sont à prévoir au début mai. Pour ce faire, le CAL doit procéder à l'élection des membres du comité d'élection.

MOTION 3

Afin de procéder à l'élection du vice-président de la section locale de Montréal, je propose que les membres suivants fassent partie du comité d'élection locale :

M. René Lemieux, président
Mme Suzanne Lemay, membre
M. Maxime Rousseau, membre

Advenant qu'un ou plusieurs membres refusent de faire partie du comité d'élection, il appartiendra au Président de la section locale de nommer un ou des membres pour les remplacer.

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Marie-France Clément

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 12

La motion 3 est adoptée à l'unanimité à 18h45.

4.2 PROPOSITION APPUYÉE PAR SIGNATURES

Le président soumet au CAL une proposition appuyée par des signatures d'employés temporaires

La proposition vise à extensionner la date pour le report des remises de temps accumulées par les employés temporaires pour pouvoir couvrir la période tranquille du printemps et ce, jusqu'en septembre de chaque année.

Patrick Dionne explique la situation. Ce qu'il y a d'injuste, c'est que cette mesure est déjà appliquée pour les employés travaillant sur l'émission Virginie.

Plusieurs pistes de solutions sont discutées mais le CAL propose de soumettre cette proposition appuyée par signatures au comité de négociation.

MOTION 4

Le conseil d'administration (CAL) propose que cette proposition appuyée par signatures soit soumise au comité de négociation.

PROPOSÉE PAR : Éric Lemyre

APPUYÉE PAR : Christian Goupil

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 12

La motion 4 est adoptée à l'unanimité à 19h15.

5. RAPPORTS DES OFFICIERS

RAPPORT DU PRÉSIDENT Alain Allard

Semaine du 25 février au 29 février 2008

- 25-26 fév. - Préparation du questionnaire sur la lettre d'entente 3 en compagnie de François Lewis et Adrien Caissie
- 28 fév. - Rencontre avec Mme Hatto concernant le compte-rendu du groupe de travail studio et extérieur.

Semaines du 3 au 14 mars 2008

- 4 mars - (am) Rencontre avec Michel Comtois concernant le suivi du groupe de travail CDI.
- 4 mars - (pm) Accompagnement d'un membre à une enquête disciplinaire.
- 6 mars - Accompagnement d'un membre à une enquête disciplinaire.
- 12 mars - (am) Accompagnement d'un membre pour son retour après un congé de maladie.

- **12mars** - (pm) Accompagnement d'un membre à une enquête disciplinaire.
- **13 mars** - Rencontre du comité mixte de la lettre d'entente 3 et présentation des résultats du questionnaire.

Semaines du 17 au 28 mars 2008

- **18 mars** - Rencontre avec Michel Comtois concernant le suivi du groupe de travail du CDI ainsi que différents dossiers.
- **25 mars** : Comité de suivi de négo :
 - 1- Reste à finaliser la liste des employés éligibles à l'article 24.
 - 2- Retour sur la présentation de la méthode de calcul des 4000 heures.
 - 3- Prochaine négo.
- **26 mars** - (midi) Rencontre du secteur Design avec Johanne Hémond et Jean-François Vary.
- **27 mars** - Rencontre mensuelle - Plusieurs sujets à l'ordre du jour car la rencontre de février avait été annulée.

Semaines du 30 mars au 4 avril 2008

- **1^{er} avril** - (am) Rencontre avec Michel Comtois concernant le suivi du groupe de travail du CDI et différents dossiers
- **(pm)** - Accompagnement d'un membre à une enquête disciplinaire.
- **2 avril** - Rencontre avec la Direction concernant la situation académique de certains membres
- **3 avril** - Rencontre avec Jean-Yan Gagnon concernant l'application de la procédure sur les rencontres des gestionnaires et employés pour les congés de maladie. Article 59.2.3

**RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE
Nathalie Audet**

26 FÉVRIER 2008

- Rencontre mensuelle PTRC (AM).
 - Rencontre avec le représentant CLSS, Alain Houde pour discuter de certains dossiers (PM).
- Tout le mois de mars Alain a pris des congés annuels; j'ai donc assumé les tâches en santé sécurité.

13 MARS 2008

Rencontre du comité santé sécurité CLSS (AM).

18 MARS 2008

Rencontre santé sécurité au sujet d'une problématique avec les camionnettes VL (PM) – Voir rapport.

Prochain CAL : LUNDI 20 mai 2008

**RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
Marie-Lou Faille**

1. Motion NOUVEAUX MEMBRES

MOTION 5

Attendu que Myriam Bastien, Christian Ganea Reitmeier, Marie Larochelle et Mathieu Raymond ont fait une demande en bonne et due forme, incluant les frais d'inscription nécessaires, je propose qu'ils soient acceptés par le C.A.L. comme membres à part entière de la section locale de Montréal du STARF. (4)

PROPOSÉE PAR : Marie-Lou Faille

APPUYÉE PAR : Christian Goupil

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

TOTAL : 12

La motion 5 est adoptée à l'unanimité à 20h12.

2. Semaine du 10 mars

- Rencontre du comité d'évaluation des emplois

Semaine du 17 mars

- Suivi d'un dossier CSST avec B.Celestino

Semaine du 24 mars

- RDV avec un membre au bureau de santé – suivi dossier CSST
- Rencontre mensuelle – (27 mars)

Semaine du 31 mars

- Rencontre du comité d'évaluation des emplois
- Rencontre avec la Direction - Dossier académique

Bonne semaine et surtout bon début de printemps

7. RAPPORTS DES CHEFS DE SECTEURS ET DES REPRÉSENTANTS

GRUPE ATELIERS / MACHINISTES / MAQUILLAGE / COSTUMES (1)

Jose Godoy

Jose Godoy n'a pas de rapport. Il quitte à 20h58.

**GROUPE ATELIERS / MACHINISTES / MAQUILLAGE /COSTUMES(2)
Jean-François Vary**

Jean-François Vary est absent et n'a pas de rapport.

**CHEF DE SECTEUR ARTISANS TVG
GROUPE DESIGN
Johanne Hémond**

Johanne Hémond a motivé son absence et n'a pas de rapport .

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION TV
GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (1)
Patrick Dionne**

1) Groupe de travail gros.bon.sens

Nous avons finalement reçu notre plan d'action revu et corrigé par Mme Hatto. Une réunion du groupe de travail est prévue le 17 avril prochain pour en discuter et mettre en place un plan de vigilance. À suivre !!!

2) Tableaux d'affichage STARF

J'ai terminé l'inventaire des tableaux d'affichage STARF. Vous recevrez sous peu une copie de ce document.

3) 3 mars 2008 remplacement au bureau et distribution sur le terrain du cordon STARF.

**GROUPE STUDIOS ET EXTÉRIEUR (2)
Luc Senécal**

Luc Senécal est en congé de paternité.

**GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE TV
Sébastien Dumont**

Visite des techniciens(présents) du CDI et de la maintenance TV avec Yvon Bédard.

Suivi de dossier avec Marilou au sujet du dossier d'avancement temporaire d'Éric Bastien.

J'ai rencontré Michel Legault au sujet du congédiement d'un employé de la CAT.

Discuté de quelques points avec Nathalie concernant un chef technicien devenu cadre.
Nous ne savons pas ce que la transmission a fait de son poste.

Le Service de la Transmission va, à partir du 1er septembre 2008, imposer des quarts de travail (matin, jour, soir et fin de semaine) à tous ses techniciens de Montréal, à l'exception des groupes C et du chef technicien. Les techniciens sont très insatisfaits, car il y a peu de gens pour assurer ces quarts de travail (5 à 7 personnes), donc le tour revient souvent et entre les quarts, les techniciens seront quand même appelés à voyager. Donc, vraiment peu de temps en perspective pour la vie de famille.

**GROUPE MISE EN ONDES
Bruno April**

Bruno April n'a pas de rapport.

GROUPE STUDIO ET RCI Armand Roux

1. Remise de temps pour les employés temporaires et qualification au fonds de pension

Après plusieurs questionnements et mauvaises informations, quelques précisions ont dû être apportées à ce qui a trait aux remises de temps, fonds de pension et cumul de vacances.

Dans un premier temps, les employés temporaires peuvent prendre des remises de temps sans briser leur lien de service avec leur employeur. Pour ce qui est du nombre de journées de vacances que l'employé aura droit et son augmentation de salaire, les remises de temps sont comptabilisées.

Pour ce qui est de la qualification pour la contribution au fonds de pension, l'employé doit maintenir un jour de travail régulier pendant une période de deux (2) ans. On entend par jour de travail **régulier** les jours de vacances annuelles, congé de maladie et spécial, maternité/paternité (partie payée par l'employeur seulement).

Lorsque l'employé se qualifie au fonds de pension, il ne pourra se désister ou être exclu sauf s'il y a fin d'emploi, donc coupure du lien avec l'employeur.

2. Reprise des examens en cas d'échec pour un poste affiché

Certains techniciens ayant posé leur candidature à un des trois (3) postes de technicien de son radio groupe 7, ont échoué l'une ou l'autre des trois (3) étapes (théorique, pratique ou entrevue) du processus de dotation. La question se posait à savoir où commence la période de six (6) mois en cas d'échec souligné à l'article 21.6 de la convention collective.

En mars 2007, une interprétation conjointe d'application SRC/STARF a été établie comme suit :

La date de l'exécution du premier test théorique du processus de sélection est le point de départ du calcul de ce six (6) mois et la fin du nouvel affichage conclut ledit six (6) mois.

3. Comité de sélection pour les postes techniciens de son groupe 7

Certains postulants ont trouvé cela *étrange* de retrouver un directeur de site de la télévision sur le comité de sélection. Par contre, d'autres ont apprécié d'avoir une personne neutre. Sans vérifier s'il était présent pour tous les candidats, je leur ai mentionné que de mon côté aussi je trouve cela étrange mais qu'il en demeure néanmoins le droit de gestion de Radio-Canada d'avoir les gens qu'ils désignent sur un comité de sélection. Ils pourraient même choisir quelqu'un de l'extérieur.

4. RCI

Lors de mon passage dans les locaux de RCI, j'ai pu constater qu'une personne de la production travaillait en SURFER 2. J'en ai fait part au chef de secteur (Alain Desroches) pour alimenter le dossier inter-unités Radio.

5. Travail en Surfer 2-4 à Dim Mag et la salle de Nouvelles Radio Française

J'ai constaté que le réalisateur de Dim Mag utilisait SURFER 2; celui-ci m'a mentionné qu'il en a la permission ainsi qu'un autre membre de son équipe. De plus, j'ai eu connaissance de plusieurs autres cas à la salle des nouvelles Radio Française. Ces cas seront rapportés au comité inter-unités radio.

Pour mieux comprendre, certains journalistes et réalisateurs croient qu'ils sont autorisés à utiliser Surfer 2-4 parce qu'ils ont reçu la formation. D'autres croient qu'ils peuvent utiliser Surfer 2 mais pas Surfer 4. D'autres cas deviennent aussi problématiques. Ce sont les journalistes qui sortent à l'extérieur du territoire de la juridiction STARF. Ils reçoivent la formation et utilisent SURFER 2- 4 pour leurs montages à l'extérieur de notre juridiction. Mais à leur retour, ils considèrent cela comme un droit acquis.

J'ai dû expliquer à certains de nos confrères journalistes notre juridiction. À mon grand étonnement, je réalise que les personnes ne savent pas et/ou n'ont jamais su qu'il était de notre juridiction de faire le mixage en Surfer 2-4. J'ai expliqué à plusieurs (incluant des techniciens) où arrêtaient le droit des journalistes-réalisateurs. Mixage en Surfer 2-4 = Travail STARF, par contre le CUT & PASTE peut être fait par les journalistes sans en être une obligation. Plusieurs me mentionnent qu'ils aimeraient avoir des directives claires de la part de la direction concernant cette problématique. (Lettre d'entente # 7). Le sujet sera amené au comité Inter-Unités Radio.

6. Sondage sur les changements technologiques (Lettre d'entente 3)

Dans la semaine du 3 mars, j'ai distribué le sondage sur les changements technologiques préparé par le comité sur la lettre d'entente 3. Cela m'a aussi permis de faire connaissance avec mes collègues de RCI et aussi de répondre à certaines de leurs questions. La participation au sondage fût excellente. La participation fût de l'ordre de 96%. Je crois personnellement que les gens sont sensibles aux changements technologiques. La compilation des données a été effectuée et servira pour les travaux du comité.

7. Horaire des congés de Pâques.

Quelques techniciens sont venus me voir pour s'informer si leurs horaires des congés de Pâques étaient conformes. Après vérification, il n'y avait aucun problème.

8. Feuille de vacances annuelles

Depuis mes débuts à Radio-Canada, à la Radio, on a toujours connu l'ordre des départs de nos vacances annuelles. Celui-ci était indiqué sur notre feuille de choix de vacances. Cette année, comme les feuilles proviennent de l'affectation TV suite à l'intégration des services, l'ordre de départ n'y apparaît plus. Tout comme l'affichage des horaires de tous les techniciens de la Radio à chaque période d'affectation.

9. Rencontre des techniciens de l'information avec le superviseur et le directeur de la Radio

Lundi le 7 avril, j'ai assisté ainsi que quelques confrères à la rencontre d'une heure convoquée par nos patrons messieurs Stéphane Fournier et Sylvain Gaspé. Nous avons reçu un document de 6 pages par courriel avant la réunion. Les principaux sujets, la direction des services français ainsi que l'intégration des services. Cette réunion s'est déjà tenue pour les techniciens relevant d'Espace Musique et de la régie centrale Radio. La réunion s'est déroulée cordialement et la direction a répondu à la totalité de nos interrogations.

**CHEF DE SECTEUR EXPLOITATION RADIO
GROUPE ENTRETIEN TECHNIQUE ET RÉGIE RADIO
Alain Des Roches**

Postes à la Radio

- Alain Chénier est nommé au poste permanent du Chef technicien Gr.11 à Espace Musique
- Tania Gantcheva et Alain Savoie sont nommés aux 2 postes de formation Gr. 9 MONO1304-1305
- Jean François Arsenault , François Goupil et Linda Pine sont nommés aux postes permanents Gr.7 MONO 1133
- On attend toujours l'affichage des 2 postes Gr. 7, suite à la lecture des 4000 heures de décembre 2007.

Réunion de Compagnie

Le Directeur de la production Radio et le chef de la coordination Radio et de la diffusion réseaux , nous ont réunis pour discuter et échanger sur les sujets suivants :

- a) GRP (Gestion du Rendement et du Perfectionnement) qui aura lieu d'ici peu.
- b) Intégration Exploitation Radio-Télé, la PTRC.
- c) Les 7 défis des Services Français de la synthèse du 5^{ième} conseil de Direction.
 - 1-Devenir le chef de file sur les plate-formes numériques
 - 2-Valoriser le capital immatériel
 - 3-Pousser l'intégration à une valeur optimale
 - 4-Revoir le modèle économique et le partage des ressources financières
 - 5-Augmenter notre niveau d'influence et de mobilisation
 - 6-Capitaliser sur l'international
 - 7-Devenir le leader de la diversité
- d) Propositions de nouvelles rotations d'horaire à la Régie Centrale Radio.
- e) Le début du transfert vers l'affectation TV, des tâches d'affectation que les techniciens de la RCR effectuaient en dehors de heures de bureau de l'affectation radio. (vers fin Avril)

Radio Canada International

Dans le but de faire un document sur les services de RCI présenté à des visiteurs, le réalisateur Hector Vilar utilisait dans les corridors et dans un local à RCI son équipement personnel de caméra, d'éclairage et de prise de son sans technicien et sans projet inter-unités.

J'ai dû informer le Chef des projets spéciaux de RCI, Michel Coulombe, que cette façon de faire était mal vue et mal perçue par le STARF. Je l'informe aussi qu'il existe une convention collective, des comités, des ententes qui se signent, formés par la direction, par les ressources humaines et par les syndiqués. Michel Coulombe décide d'arrêter ce projet de document.

**GROUPE POST - PRODUCTION
Éric Lemyre**

Éric Lemyre n'a pas rapport.

**GROUPE CDI (1)
Michel Labrie**

Nouvelle loi sur la conduite de véhicule et du cellulaire

Nous savons tous que depuis le 1er avril 2008, une nouvelle loi est entrée en vigueur en ce qui concerne l'utilisation du cellulaire au volant. Malgré les avertissements répétés de ma part auprès de mon superviseur immédiat et du personnel de production du CDI, rien n'a été fait pour corriger les changements qu'apporte la nouvelle loi. Donc, lundi dernier j'ai émis un communiqué au nom du STARF demandant à nos membres de se conformer à la loi (voir le communiqué). Cela a causé quelques remous, mais la situation a évolué. Après avoir eu des discussions avec les personnes concernées, des démarches ont été entreprises pour remédier au problème.

Nomination d'un nouveau chef technicien au CDI

M.Benoit Bélanger a été nommé chef technicien au secteur JH en remplacement de M.Claude Houde qui avait remis sa démission comme chef technicien il y a plusieurs mois. M. Houle est transféré à un poste de technicien JH. Tous les deux sont entrés en fonction le 1er avril 2008.

Juridiction sur les emplois de caméraman au multi-média

Des confrères STARF ont découvert que des caméramans exécutent du tournage pour le site web de radio-canada et qu'ils ne font pas partie de notre unité syndicale. J'ai fait part de la situation à notre président de la section locale qui a déposé un grief pour protéger nos membres. Dossier à suivre.....

**GROUPE CDI (2)
Marie-France Clément**

Bonne nouvelle, Christiane D'aoust a eu sa permanence aiguilleur groupe 9.

Le 12 mars - Comité Vigilance

Après avoir revu les corrections, nous avons soumis aux patrons nos deux mémos concernant la bouffe et le port du casque d'écoute en régie. Nous avons aussi demandé la collaboration des employés afin de trouver des méthodes pour améliorer nos communications.

Le 31 mars

Nouvelle grille d'horaire de pause qui sème la controverse en régie. J'ai essayé de discerner les différents problèmes mais par manque de temps, Nathalie est venue en renfort. Merci!!

Le 6 avril

Écriture d'une note au chef technicien audio afin de savoir si on pouvait ajouter un haut-parleur pour les réalisateurs. Certains d'entre eux ont tendance à mettre le son ultra fort en régie car ils disent qu'ils n'entendent rien, ce qui occasionne des désagréments pour le reste de l'équipe. Écriture d'un mémo au chef technicien vidéo afin de cerner les problèmes des images difformes en onde.

Le 7 avril - Comité Vigilance

2 mémos sont sortis soit : la bouffe en régie et le port du casque d'écoute
Début d'un mémo sur 10 façons d'utiliser son intercom de façon judicieuse
Discussion sur l'écriture d'un mémo concernant les cellulaires en régie.
Julie Maltais va faire une note afin d'expliquer le fonctionnement de l'Inscriber aux employés.

**GROUPE INFOGRAPHIE
Christian Goupil**

Directeur de site

M. Alain Dubois qui a quitté son poste de directeur de site le 25 janvier 2008 n'a toujours pas été remplacé. On se rappellera que M. Dubois avait avisé la direction de ses intentions dès la fin de novembre 2007. On ignore tout du remplacement éventuel de M. Dubois. L'intérim est toujours assuré par M. Claude Laforest en plus de ses fonctions habituelles.

7. CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière remet au CAL par écrit les sujets de la correspondance courante pour les mois de février et mars 2008, laquelle est versée à nos dossiers pour fins de références.

8. RAPPORTS DES COMITÉS ET / OU COMMISSIONS PERMANENTES

8.1 COMITÉ MENSUEL

Il n'y a pas de rapport.

8.2 COMITÉ DE GRIEFS

Rapport : 27 griefs seront traités le 11 avril 2008.

8.3 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ (CSST) – NATHALIE AUDET

Rapport d'activités du représentant Starf au C.L.S.S. pour le mois de mars 2008

- Présence à la réunion du comité du jeudi 13 mars 2008.
- Présence à la réunion sur la surcharge des véhicules VL du 18 mars 2008. (voir rapport)
- Enquête complémentaire sur 4 accidents de travail.
- Dépôt de 2 signalements de risque.

Rédigé par Nathalie Audet en substitution de Alain Houde.

8.4 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE) - JOSE GODOY

Pas de rapport.

* Je vous rappelle que le PAE, c'est confidentiel *
--

SERVICE À MONTRÉAL

- Vous pouvez joindre le programme d'aide aux employés au numéro 1-866-838-2025
- Le représentant au PAE est M. José Godoy.
- Pour le rejoindre: Téléavertisseur : 514-857-3760

8.5 COMITÉ CONSULTATIF DES AVANTAGES SOCIAUX (CCAS)

Il n'y a pas eu de CCAS.

Prochain CCAS régulier : 15-16 avril 2008

9. VARIA

Aucun item n'a été discuté.

10. AJOURNEMENT

Une motion est déposée afin d'ajourner la réunion.

MOTION 6

Je propose que l'assemblée du conseil d'administration de la section locale de Montréal, en date du 7 avril 2008, soit levée à 21h37 et ajournée au mardi, 20 mai 2008.

PROPOSÉE PAR : Éric Lemyre

APPUYÉE PAR : Michel Labrie

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 TOTAL : 11

La motion 6 est adoptée à l'unanimité à 21h37.

L'assemblée est levée à 21h37 et ajournée au mardi, 20 mai 2008.

Vous soumettant respectueusement le procès-verbal de cette assemblée.

Marie-Lou Faille

Secrétaire-trésorière, STARF section locale de Montréal